



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aides de l'État

Question écrite n° 109187

Texte de la question

Quelques mois après la fin de la crise du CPE, les étudiants ont repris les cours sans illusions. Les universités restent pauvres, voire misérables. Les étudiants vivent de plus en plus chichement, et avec l'angoisse de ne pas trouver de travail avec leurs diplômes. Et les promesses faites par le Gouvernement au printemps ont accouché d'une souris. La seule mesure concrète prise pour améliorer le niveau de vie étudiant, joliment dénommée ALINE, a été justement qualifiée d'« indécente » par l'UNEF, le principal syndicat étudiant. Il s'agit d'une allocation de 300 euros destinée aux boursiers qui partent de chez leurs parents et prennent un logement. Quelque 80 000 étudiants (sur plus de 2 millions, dont 500 000 boursiers) sont concernés à partir de cette rentrée. Dans le feu de l'action, le premier ministre avait été plus généreux. En effet, le 25 mars 2006, en pleine crise, il avait promis de prolonger de trois mois le versement des bourses aux étudiants décrochant leur diplôme. Il l'avait répété le 25 avril 2006. Depuis, c'est l'amnésie. Déçues par l'immobilisme, les organisations étudiantes, l'UNEF mais aussi la modérée FAGE, font le même constat : la situation sociale des étudiants se détériore. Dans une enquête publiée fin août 2006, l'UNEF estime que les dépenses obligatoires (droits d'inscription, tickets de restaurant universitaire, sécurité sociale, logement) ont augmenté de 4,3 % par rapport à l'an dernier, portant la hausse à 23 % ces cinq dernières années. Les aides (les bourses et l'allocation-logement) n'ont, elles, augmenté que de 2,8 % en un an et de 10 % sur cinq ans. Le pouvoir d'achat n'a ainsi cessé d'être amputé par la hausse des droits d'inscription et le boom du logement. Le résultat est une inégalité croissante face aux études. Plus de 47 % des étudiants sont contraints de travailler. Selon l'UNEF, leur taux d'échec est de 40 % supérieur à celui des autres. Chaque année, plus de 20 % des étudiants abandonnent leurs études pour des raisons financières et selon SUD Étudiant 40 000 sont contraint(e)s à la prostitution pour survivre.... L'UNEF, qui lance une pétition pour demander des mesures d'urgence, réclame une allocation d'autonomie pour tous les étudiants. Compte tenu de cette situation plutôt inquiétante Mme Chantal Robin-Rodrigo demande à M. le ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche de lui indiquer les mesures urgentes qu'il compte prendre au sujet de ce dossier.

Texte de la réponse

La création d'une allocation d'installation étudiante annoncée par le Premier ministre lors de son allocution devant les recteurs le 24 août dernier a pour objectif d'alléger le coût de la rentrée universitaire pour les jeunes qui accèdent à la location d'un logement. Afin de répondre en priorité aux difficultés rencontrées par les étudiants les plus démunis, l'allocation d'installation étudiante est réservée, pour l'instant, aux boursiers sur critères sociaux des échelons « 0 » à « 5 », aux boursiers de mérite et aux allocataires d'études bénéficiaires par ailleurs d'une aide personnelle au logement suite à une première demande. Son montant, de 300 euros, est versé sous la forme d'un complément de bourse par les caisses d'allocations familiales qui disposent de toutes les informations relatives au statut de boursier et d'allocataire d'une aide personnelle au logement. Elle ne peut être cumulée avec les prestations familiales perçues par la famille conformément à l'article L. 512-1 du code de la sécurité sociale.

Données clés

Auteur : [Mme Chantal Robin-Rodrigo](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 109187

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 novembre 2006, page 11499

Réponse publiée le : 9 janvier 2007, page 308